

Logistec Navigation, un dossier politique

par Jean Didier FESSOU
du bureau du Soleil

SEPT-ILES — En plus d'avoir des incidences économiques importantes pour la région, le dossier du transfert du port d'attache de Logistec Navigation de Rimouski à Sept-Iles est un dossier hautement politique.

Il va falloir que la communauté des affaires de Sept-Iles se mobilise et fasse front derrière son député pour affronter les intervenants du milieu de Rimouski, qui sont déjà regroupés derrière leur député-ministre, M. Alain Marcoux.

Ce point de vue, c'est celui du député de Duplessis à l'Assemblée nationale, M. Denis Perron, alors qu'il était interrogé par LE SOLEIL sur le sujet. Il précisait, en même temps, qu'il serait souhaitable que la ville de Havre-Saint-Pierre ait sa part de cet éventuel transfert.

Depuis 1970, Logistec Navigation (autrefois les Agences maritimes) a pris la relève de Clark Navigation, pour exploiter un service maritime hebdomadaire entre Rimouski et les communautés isolées de la Basse-Côte-Nord.

Pourquoi Rimouski? Parce que le port de Pointe-au-Père a traditionnellement été le port d'attache de toute navigation entre les deux rives, alors qu'aucune route ne reliait encore Sept-Iles au reste de la province.

Les habitudes aidant et la communauté des affaires de Sept-Iles ayant dédaigné le marché de la basse côte, Rimouski est resté le port d'attache de Logistec Navigation.

Toutefois, le contrat qui lie Logistec Navigation au ministère provincial des Transports viendra à échéance le 31 décembre 1983 et la ville de Sept-Iles, sous l'impulsion du député Perron, voudrait bien rapatrier chez elle cette activité. Il y va d'un chiffre d'affaires annuel d'environ \$30 millions pour le milieu des affaires, d'une demi-douzaine d'emplois permanents et de l'affirmation de Sept-Iles en tant que métropole régionale et chef-lieu de la Côte-Nord.

Mais déjà les pressions s'organisent à Rimouski pour maintenir chez elle Logistec Navigation.

Du côté de Logistec Navigation, le président de l'entreprise, M. Réjean Gagnon, a dit au SOLEIL que le choix du port d'attache ne dépendait pas de lui mais uniquement du gouvernement provincial. En tant que transporteur maritime, a-t-il encore précisé, il importait peu que ce port d'attache soit à Rimouski ou à Sept-Iles, ou même qu'une partie des opérations soit déplacée à Havre-Saint-Pierre.

Mais y aurait-il une différence dans les coûts d'opération de Logistec Navigation? Oui, a répondu sans hésiter M. Gagnon.

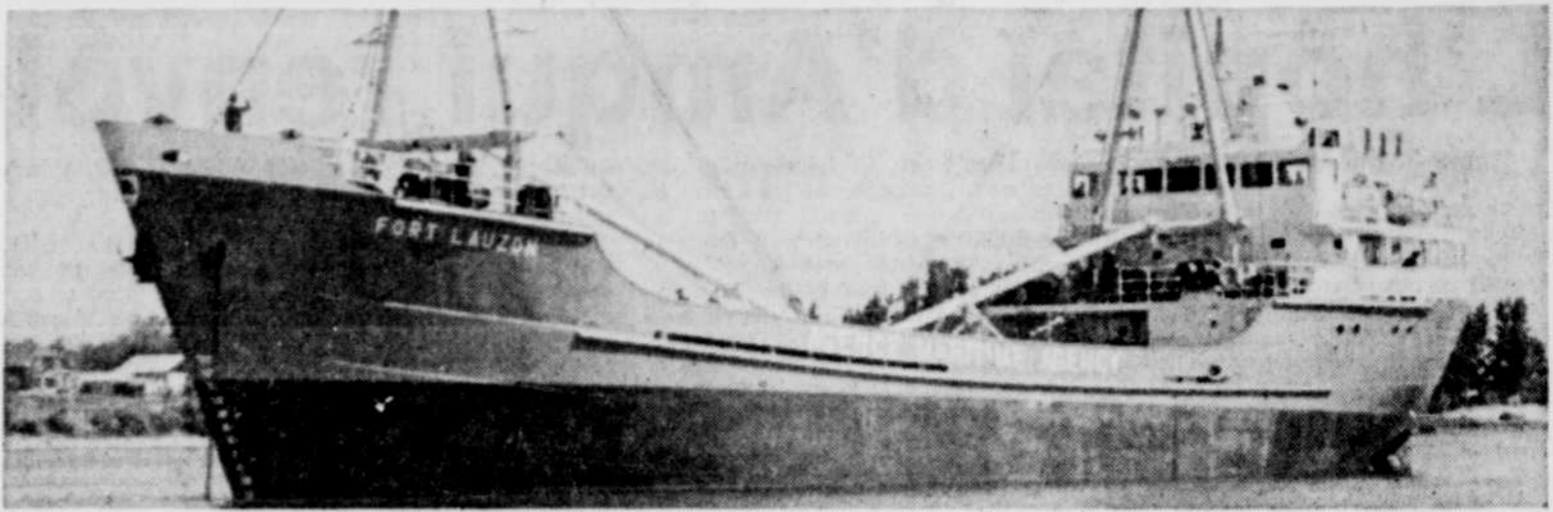
Au passif, Logistec Navigation serait obligé de fermer ses installations à Rimouski et de déplacer sept employés. Et, à Sept-Iles, il faudrait louer de plus grands locaux au Conseil des ports nationaux. Cette facture-là pourrait grimper de \$38,000 à \$60,000 par année.

A l'actif, Logistec Navigation n'aurait plus à assurer les 12 heures de navigation entre Rimouski et Sept-Iles. Une économie de \$1,680 par semaine avec le Fort Mingan et de \$800 tous les dix jours avec le Fort Lauzon. Et ceci pendant près de 10 mois par année.

Filiale à part entière de Logistec Corporation, une entreprise cotée en bourse ayant réalisé un chiffre d'affaires de \$55 millions l'année dernière, Logistec Navigation emploie quelque 75 personnes, pour un chiffre d'affaires de \$8 millions en 1981.

Connue dans l'Est du Québec pour le service maritime qu'elle assure entre Rimouski et la Basse-Côte-Nord, grâce à un permis qui lui a été octroyé par le ministère provincial des Transports au coût de \$2,9 millions cette année, Logistec Navigation emploie 25 personnes pour cette seule desserte, et y maintient des infrastructures évaluées à \$3 millions.

Et ce sont deux navires qui effectuent la desserte. D'abord le Fort Mingan, un navire construit en 1968 et qui peut transporter jusqu'à 1,000 tonnes de cargo et 200 passagers. Sa valeur aux livres, environ \$1 million. Ensuite le Fort Lauzon, un navire construit en 1963 et qui est spécialement renforcé pour affronter les glaces. D'une capacité de chargement de 1,500 tonnes, sa valeur aux livres est d'environ \$700,000.



Le Fort Lauzon qui, avec le Fort Mingan, ravitaille la Basse-Côte-Nord à partir de Rimouski.

Délégation de Sept-Iles en mission sur la basse côte

par Jean Didier FESSOU
du bureau du Soleil

SEPT-ILES — Le dossier du transfert de Rimouski à Sept-Iles du port d'attache de Logistec Navigation est un dossier très actif. C'est ce qu'a soutenu au SOLEIL le commissaire industriel de Sept-Iles, M. André Coutu.

Et c'est tellement vrai qu'une mission se rendra en basse côte du 21 au 24 mai, pour rencontrer les hommes d'affaires locaux qui, depuis 25 ans, font affaire avec Rimouski. Le but de cette mission sera d'établir pourquoi et éventuellement, tenter

de les convaincre de changer leurs habitudes au profit de Sept-Iles.

En plus de M. Coutu, cette mission qui voyagera à bord des hélicoptères de M. Jacques Blouin, comprendra le président de la Chambre de commerce, M. Eddy Landreville, le président du commissariat industriel, M. Denis Langlais, et M. Jacques Blouin lui-même. Sur place, la mission sera conduite par M. Richard Monger, administrateur de la basse côte.

Si cette mission apporte les résultats escomptés, le député Perron a promis de faire procéder à une étude

comparative par le ministère des Transports, afin de déterminer les avantages et les inconvénients d'un éventuel transfert.

La question des prix

Mais, dès le départ, deux handicaps désavantagent la communauté des affaires de la métropole de la Côte-Nord.

Les hommes d'affaires de la basse côte font affaire avec Rimouski depuis plus de 25 ans. En plus d'y être très connus, ils bénéficient sur place de nombreux escomptes et de très grandes facilités de crédit.

M. André Coutu n'est pas certain que les hommes d'affaires de Sept-Iles puissent offrir les mêmes facilités de crédit que leurs homologues de Rimouski. C'est aussi le point de vue de M. Réjean Gagnon et du député Perron. Ce qui revient à dire que les hommes d'affaires de Sept-Iles devront réviser leurs politiques, s'ils veulent s'accaparer ce marché domestique évalué à plus de \$30 millions par année.

Pas plus élevé

Les résultats de cette étude, dirigée par un professeur de l'université du Québec à Chicoutimi, M. Jacques Desbiens, ont montré que le coût des biens et services n'était pas tellement plus élevé à Sept-Iles qu'ailleurs. Ainsi, sur la base 100 à Sept-Iles, les biens et services disponibles coûtent 93,99 à Rimouski, 96,40 à Chicoutimi et 97,99 à Québec.

Par contre, toujours sur la base 100 à Sept-Iles, la moyenne de la rémunération des travailleurs était de 85 à Chicoutimi, 73 à Rimouski et 69 à Québec.

Les résultats de cette étude constituent un atout majeur en faveur de la communauté des affaires de Sept-Iles, pour rapatrier chez elle le négoce avec la Basse-Côte-Nord. Mais en même temps, ils constituent une arme à double tranchant, puisque les salariés des secteurs public et privé continuent d'exiger une prime de vie chère et que, à chaque renouvellement de conventions collectives de travail, les syndicats déposent maintes études et maints chiffres pour en établir le bien-fondé.

Et il paraît impossible de prétendre le contraire aujourd'hui. Pour la raison suivante: la plupart des employés des secteurs public et privé bénéficient de primes de vie chère. C'est 8 pour 100 dans le cas des employés de la fonction publique provinciale.

Pourtant plusieurs études ont tenté de démontrer que le coût de la vie à Sept-Iles a sensiblement diminué, pour se rapprocher des autres centres urbains de la province. C'est ainsi que, durant

Pour répondre à la demande de notre clientèle.

cueillette et livraison gratuites

Pour votre entreposage fourrure, 529-0077

Voûte réfrigérée, fumigée, déshumidifiée et ventilée

La haute technologie moderne apporte un climat propice où votre fourrure conserve toute sa vitalité naturelle et la souplesse de son cuir.

Profitez de la saison d'entreposage pour faire réparer, remodeler et faites nettoyer votre fourrure par le procédé

MARANDA LUSTRE

Le Salon de fourrures

ROLAND FORGUES

LTÉE

461, St-Joseph est, Québec, mail centre-ville 529-0077

Estimation gratuite des réparations jugées nécessaires par nos experts.

Valeur 500 \$	Valeur 1 500 \$	Valeur 2 500 \$
14\$	29\$	39\$
Valeur 3 500 \$	Valeur 4 500 \$	Valeur 5 500 \$
49\$	59\$	69\$

Assurance pour l'année moyennant léger supplément.

2 hrs de stationnement gratuit

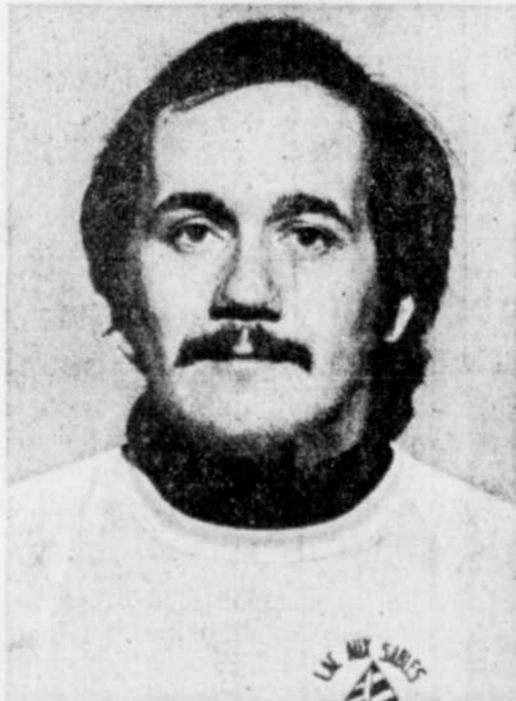
10% d'escompte si vous venez chercher votre fourrure avant le 1er novembre 1982.



HONNEUR AU CIVISME!

RENÉ SIMON est à l'emploi de la Compagnie minière IOC depuis cinq ans. Avant d'occuper le poste de préposé à l'entretien, division prévention des accidents, il a occupé plusieurs postes dont celui d'homme d'instrument à la division du génie minier. Originaire du Nouveau-Brunswick, il s'est vite intégré à la vie communautaire de Schefferville.

RENÉ est un adepte des activités de plein air. Il s'intéresse tout particulièrement aux sports d'hiver tels



que le ski de fond, le ski alpin et la motoneige. Il est président du centre de ski Bean Lake, qui compte quelque 175 membres. Chaque semaine durant la saison froide, RENÉ consacre une vingtaine d'heures de ses loisirs à l'organisation des activités sportives et communautaires.

Par ce travail volontaire, RENÉ SIMON fait sa part pour l'avancement du civisme.

Notre compagnie est fière de compter

René Simon
parmi ses employés

Compagnie minière IOC

carrières et professions

Pour faire paraître vos annonces dans cette page, composez 647-3266

Toutes les annonces publiées dans ces pages sous la Rubrique Carrières et Professions sont assujetties à la loi numéro 50. Les emplois annoncés s'adressent donc aux hommes et aux femmes.

ASSISTANT(E) DENTAIRE

demandé(e)
Avec expérience. Pour cabinet situé à Québec. 3 jours par semaine. Faire parvenir curriculum vitae au: DEPT 7059 Le Soleil Limitée 390 St-Vallier est Québec Qué. G1K 7J6

RECHERCHEZ-VOUS DES SPECIALISTES? ANNONCEZ DANS CARRIERES et PROFESSIONS

CONCESSIONNAIRE D'AUTOMOBILES

Recherche des stagiaires aux ventes, afin de devenir vendeurs professionnels. Entraînement complet. Age de 23 à 28 ans. Salaire et commission.

Faire parvenir curriculum vitae, avec photo si possible, à:

Dépt 7068 Le Soleil Limitée 390, rue St-Vallier est, Québec G1K 7J6

MUNICIPALITE DE BERNIERES OFFRE D'EMPLOI

DIRECTEUR(TRICE) DE LOISIRS

FONCTIONS: — Sous l'autorité de l'administration municipale, le(la) directeur(trice) des loisirs sera responsable de l'administration du service des loisirs et parcs de la municipalité.

QUALIFICATIONS: — Diplôme universitaire en sciences humaines ou en récréologie ou DEC en techniques de loisirs; — 2 années d'expérience dans un domaine relié à la fonction de préférence sur le plan municipal.

TRAITEMENT: — Selon expérience et qualifications.

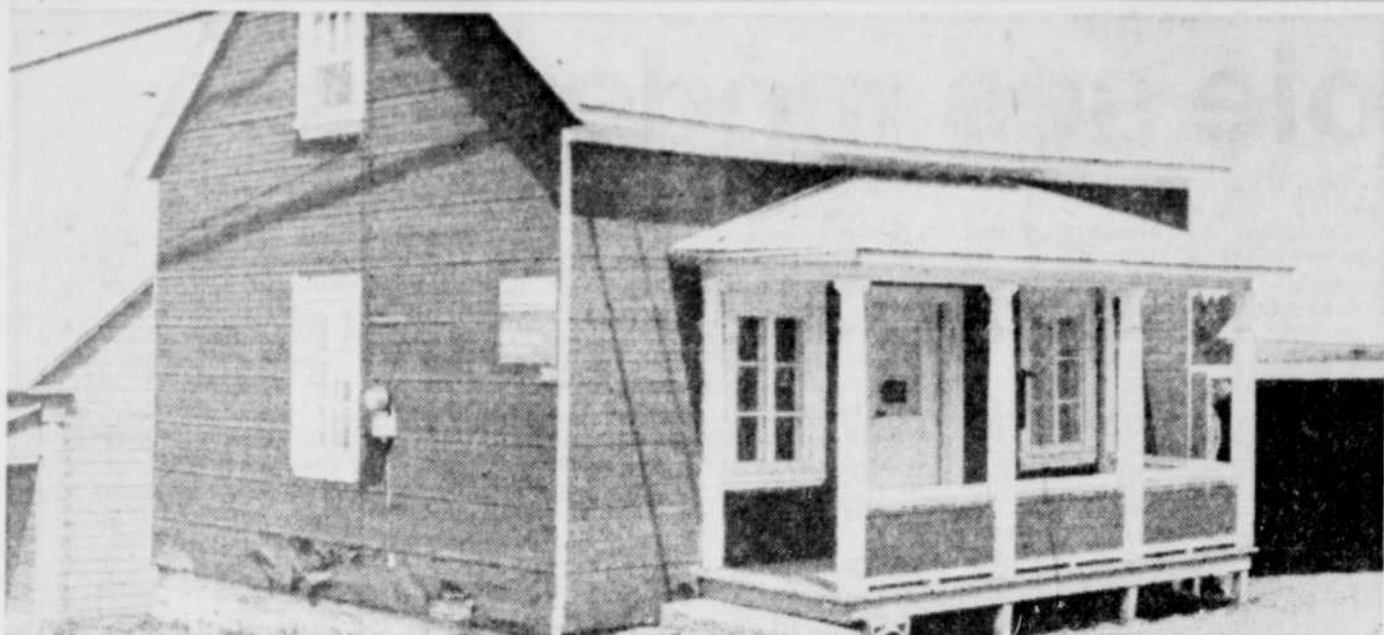
Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae avant 16h00 le 28 mai 1982 à l'adresse suivante:

Municipalité de Bernières A/S M. Roger Noël, secrétaire-trésorier 1240, chemin Filteau Bernières, comté Lévis G0S 1C0

RTE III

QUÉBEC RÉGIONAL

Thetford-Mines, Lotbinière, Beauceville, St-Georges, Ste-Marie, St-Joseph, Portneuf, La Malbaie, Baie-St-Paul, Ile d'Orléans



Le bureau de poste se trouve présentement à 2079 rue Principale, à Saint-Nérée.



Selon 70 pour 100 des familles, cette maison où se trouvait auparavant le bureau de poste est mieux située et plus commode.



Le maître de poste, Mme Fernande Roy Labrecque.

Tollé contre l'emplacement du bureau de poste à Saint-Nérée

par Paul-Henri DROUIN

SAINT-NÉRÉE — Cent quatre-vingt-sept des quelque 270 familles de Saint-Nérée de Bellechasse, soit environ 70 pour 100, s'insurgent contre le nouvel emplacement du bureau de poste.

"Il n'a pas d'allure, c'est dangereux" a été le commentaire de Mlle Josée Labonté, de Saint-Nérée de Bellechasse, à la question qui lui a été posée par LE SOLEIL sur ce qu'elle pensait de cette décision fort contestée sur la localisation du bureau de poste au 2079 de la rue Principale, à Saint-Nérée.

Rencontrée à sa maison de Saint-Nérée, Mme Réjeanne Bisson, l'une des huit responsables de la signature d'une pétition par près de 70 pour 100 des familles de Saint-Nérée est d'opinion "que le choix

de l'endroit de la relocalisation du bureau de poste à Saint-Nérée n'a été qu'une décision politique".

Cette pétition que l'on a fait parvenir à la Société canadienne des postes, a ajouté Mme Bisson, "est dans le but d'obtenir le retour du bureau de poste à l'endroit où il se situait auparavant, soit dans un local de la maison de Mme Simonne Labrecque qui se situe au centre du village et là où il y a du stationnement".

La relocalisation du bureau de poste à Saint-Nérée, dans une maison propriété de Mme Fernande Roy Labrecque, date du 11 décembre 1981 et par cette pétition signée par 187 familles de cette localité de Bellechasse, l'on fait part "qu'en plus de

n'être pas un local adéquat c'est un endroit très dangereux pour les enfants et adultes vu que cette demeure se situe dans une côte où la visibilité pour les automobilistes est assez réduite et qu'il n'y a pas de stationnement".

Ce qui a amené Mme Réjeanne Bisson à dire que le choix de l'endroit de la relocalisation du bureau de poste à Saint-Nérée a été une "décision politique", c'est que la maison de Mme Fernande Roy Labrecque "ne répond pas aux critères du ministère des Postes" et que suite à un concours pour le remplacement de Mme Georges Roy qui avait remis sa démission en tant que maître de poste, le choix de Mme Fernande Roy Labrecque,

selon Mme Bisson, "a été une décision politique vu que celle-ci était une organisatrice du Parti libéral fédéral".

Ce qu'a nié au SOLEIL Mme Fernande Roy Labrecque, admettant toutefois qu'elle a été "une collaboratrice à l'organisateur en chef du Parti libéral fédéral de Saint-Nérée, M. Frank Gauthier".

Les quatre personnes candidates à ce concours pour le choix d'un maître de poste à Saint-Nérée ont été Lucie Breton, Louise Fournier, Mme Simonne Labrecque qui temporairement a remplacé la démissionnaire Mme Georges Roy, et Fernande Roy Labrecque l'actuelle maîtresse de poste à Saint-Nérée.

Selon Mme Réjeanne Bisson, "la pétition signée par 187 familles de Saint-Nérée n'est pas dans le but de critiquer le travail fait par la maîtresse de poste Mme Fernande Roy Labrecque, mais bien sur le choix de l'endroit du local qui n'est pas adéquat et ne répond pas aux critères du ministère des Postes".

D'après les témoignages de Mme Rolande Larochelle et Mme Emilia Laverdière que LE SOLEIL a rencontrés à Saint-Nérée "l'endroit idéal pour la relocalisation permanente du bureau de poste c'était au local de la maison de Mme Simonne Labrecque".

Sans réponse

Déterminée à aller jusqu'au bout, Mme Réjeanne Bisson met en doute que M. R. Michael Warren, président et directeur général de la Société canadienne des postes ait été mis au courant de la pétition signée par 187 familles de Saint-Nérée en rapport avec la relocalisation du bureau de poste de cette localité.

Selon Mme Bisson, "il est inconcevable que M. Warren n'ait pas donné suite à trois lettres recommandées qui lui ont été adressées en date du 23 décembre 1981, 23 mars et 15 avril 1982".

En plus de Mme Réjeanne Bisson, les responsables de la signature de cette pétition ont été Joseph Labbé, Darquise Labrecque, Jean-Paul Labrecque, Mme Guy Godbout, Maria Isléna Jean, Léo Dutil et Léo Lacroix.

Pour répondre à la demande de notre clientèle.

cueillette et livraison gratuites

Pour votre entreposage fourrure, 529-0077

Voûte réfrigérée, fumigée, déshumidifiée et ventilée

La haute technologie moderne apporte un climat propice où votre fourrure conserve toute sa vitalité naturelle et la souplesse de son cuir.

Profitez de la saison d'entreposage pour faire réparer, remodeler et faites nettoyer votre fourrure par le procédé

MARANDA LUSTRE INC.

Le Salon de fourrures

ROLAND FORGUES

LTÉE

461, St-Joseph est, Québec, mail centre-ville 529-0077

Estimation gratuite des réparations jugées nécessaires par nos experts.

Valeur 500 \$	Valeur 1 500 \$	Valeur 2 500 \$
14\$	29\$	39\$
Valeur 3 500 \$	Valeur 4 500 \$	Valeur 5 500 \$
49\$	59\$	69\$

Assurance pour l'année moyennant léger supplément.

2 hrs de stationnement gratuit

10% d'escompte

si vous venez chercher votre fourrure avant le 1er novembre 1982.



carrières et professions

Pour faire paraître vos annonces dans cette page, composez **647-3266**

Toutes les annonces publiées dans ces pages sous la Rubrique Carrières et Professions sont assujetties à la loi numéro 50. Les emplois annoncés s'adressent donc aux hommes et aux femmes.

ASSISTANT(E) DENTAIRE

demandé(e)
Avec expérience. Pour cabinet situé à Québec, 3 jours par semaine. Faire parvenir curriculum vitae au:

DEPT 7069
Le Soleil Limitée
390 St-Vallier est
Québec Qué., G1K 7J6

RECHERCHEZ-VOUS DES SPECIALISTES? ANNONCEZ DANS CARRIERES et PROFESSIONS

CONCESSIONNAIRE D'AUTOMOBILES

Recherche des stagiaires aux ventes, afin de devenir vendeurs professionnels. Entraînement complet. Age de 23 à 28 ans. Salaire et commission.

Faire parvenir curriculum vitae, avec photo si possible, à:

Dépt 7068
Le Soleil Limitée
390, rue St-Vallier est, Québec G1K 7J6

MUNICIPALITE DE BERNIERES OFFRE D'EMPLOI

DIRECTEUR(TRICE) DE LOISIRS

FONCTIONS:

— Sous l'autorité de l'administration municipale, le(la) directeur(trice) des loisirs sera responsable de l'administration du service des loisirs et parcs de la municipalité.

QUALIFICATIONS:

— Diplôme universitaire en sciences humaines ou en récréologie ou DEC en techniques de loisirs.
— 2 années d'expérience dans un domaine relié à la fonction de préférence sur le plan municipal.

TRAITEMENT:

— Selon expérience et qualifications.

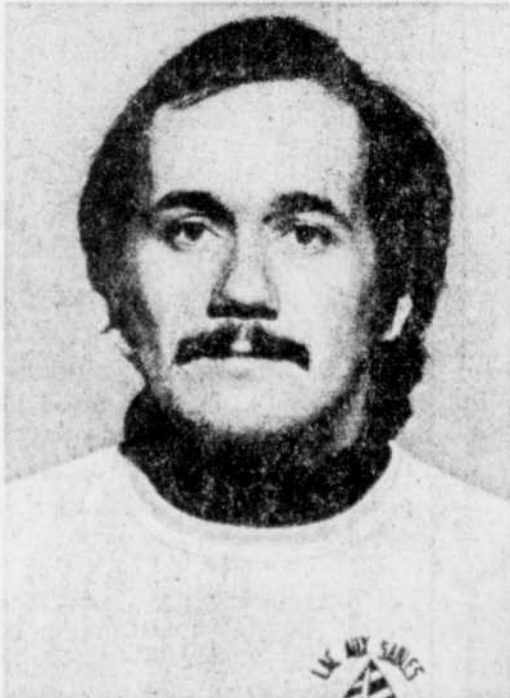
Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae avant 16h00 le 28 mai 1982 à l'adresse suivante:

Municipalité de Bernières
A / S. M. Roger Noël, secrétaire-trésorier
1240, chemin Filteau
Bernières, comté Lévis
G0S 1C0

HONNEUR AU CIVISME!

RENÉ SIMON est à l'emploi de la Compagnie minière IOC depuis cinq ans. Avant d'occuper le poste de préposé à l'entretien, division prévention des accidents, il a occupé plusieurs postes dont celui d'homme d'instrument à la division du génie minier. Originaire du Nouveau-Brunswick, il s'est vite intégré à la vie communautaire de Schefferville.

RENÉ est un adepte des activités de plein air. Il s'intéresse tout particulièrement aux sports d'hiver tels



que le ski de fond, le ski alpin et la motoneige. Il est président du centre de ski Bean Lake, qui compte quelque 175 membres. Chaque semaine durant la saison froide, RENÉ consacre une vingtaine d'heures de ses loisirs à l'organisation des activités sportives et communautaires.

Par ce travail volontaire, RENÉ SIMON fait sa part pour l'avancement du civisme.

Notre compagnie est fière de compter

René Simon parmi ses employés

Compagnie minière IOC

R.I.I.I.I



Le cercueil de Gilles Villeneuve à son retour à Montréal, hier soir.

Gilles Villeneuve de retour chez lui

DORVAL (D'après PC) — C'est dans une atmosphère de tristesse et de recueillement qu'on a ramené la dépouille de Gilles Villeneuve au Québec hier soir.

Le corps du coureur automobile, un des grands héros du sport international originaires du Québec, a touché terre à 19h50 à bord d'un Boeing 707 des Forces armées canadiennes.

L'avion avait décollé à midi de l'aéroport de Bruxelles, en Belgique.

Une autorisation spéciale du ministre de la Défense nationale avait permis cet usage exceptionnel de l'appareil, qui transportait également 130 membres des forces armées ou leurs dépendants vers Ottawa et Trenton.

L'épouse et les deux enfants du pilote de Formule un se trouvaient également à bord de l'avion. Mme Joanne Villeneuve, âgée de 28 ans, était sous le coup d'un très

fort choc nerveux, selon un journaliste qui l'accompagnait durant le voyage.

En compagnie des membres de la famille Gilles Villeneuve, on retrouvait l'ex-coéquipier du Québécois dans l'écurie Ferrari, le Sud-Africain Jody Scheckter, ainsi que son épouse.

Les Scheckter ont été très près des Villeneuve depuis samedi. En fait, c'est Mme Scheckter qui soutenait Mme Villeneuve à sa descente de l'avion. Même si elle a été vue par un médecin à son arrivée, Mme Villeneuve a quand même refusé d'être transporté à Berthierville en hélicoptère, préférant suivre dans une voiture le corbillard qui emportait le corps de son mari.

Walter Wolf

Parmi les personnes qui attendaient la famille Villeneuve à l'aéroport de Dorval, on comptait

le Canadien Walter Wolf, ancien propriétaire d'une écurie de Formule un.

"C'est doublement triste cette mort. D'abord, Gilles laisse un grand vide. Et c'est d'autant plus dommage qu'il a trouvé la mort à 500 pieds de l'arrivée", a déclaré M. Wolf, en hochant la tête.

"Ce sont les risques que tous les coureurs ont à affronter", a-t-il ajouté.

D'autres amis de Villeneuve étaient présents, notamment le président de la Brasserie Labatt du Canada, un de ses plus importants commanditaires, M. Pierre Desjardins. Il y avait également plusieurs personnes rattachées depuis longtemps à l'organisation de la

Voir A-2, VILLENEUVE

autres textes en page C-1

LE SOLEIL
contente son monde...
647-3333

LE SOLEIL

dépôts garantis **17** 1/8 %
TAUX ANNUEL 3 ans
FIDUCIE PRÊT ET REVENU
692-1221 626-1221

86e année, no 113
48 pages 4 cahiers

QUÉBEC, MARDI 11 MAI 1982

• Livraison à domicile (6 jours) \$2.00
Iles de la Madeleine-Gaspé-Percé-Abitibi 50¢ Québec 30¢

Secteurs public et parapublic

Affrontement majeur en vue

● Signature d'abord, "ouverture" ensuite — les syndicats

● Le budget d'abord, loi spéciale ensuite — le gouvernement

par **Pierre PELCHAT**

envoyé spécial du Soleil

MONTREAL — Les centrales syndicales CEQ, CSN et FTQ n'écartent pas la possibilité de modifier les conventions collectives actuelles des employés des secteurs public et parapublic avant leur expiration en décembre. Toutefois, ces changements n'interviendront que dans la mesure où de nouvelles

conventions collectives auront été négociées pour les trois prochaines années.

Cette "ouverture" a été officiellement communiquée, hier, par les coordonnateurs des négociations du secteur public des trois centrales syndicales, au cours d'une conférence de presse, en réponse à la demande de réouverture et au gel des salaires proposés par le gouvernement québécois.

La proposition syndicale stipule "que seule l'acceptation par les assemblées syndicales, des prochaines conventions collectives négociées, y compris l'acceptation d'une recommandation quant à la date de leur entrée en vigueur, puisse mettre fin aux conventions collectives actuelles".

Les représentants syndicaux

Voir A-2, SYNDICAT

par **Réjean LACOMBE**

C'est par l'entremise du discours sur le budget, le 25 mai, que le gouvernement québécois ripostera au refus des trois centrales syndicales de rouvrir les conventions collectives de travail de ses 310,000 employés des secteurs public et parapublic.

Mais, tout laisse croire que ce serait par l'entremise d'une loi spéciale qui mettrait fin aux conven-

tions collectives dès le 30 juin et ouvrirait du même coup une période de négociations que le gouvernement québécois pourrait faire son nid.

Tout en se disant très déçu de la réponse des centrales syndicales, le président du Conseil du trésor, M. Yves Bérubé, a déclaré, hier en conférence de presse, que le gouvernement retenait toutefois une proposition du front commun qui

suggérerait que les négociations des prochaines conventions collectives débutent en juin.

En regard de la situation présente, le ministre Bérubé ne rejette aucune des différentes hypothèses qui ont jusqu'à maintenant circulé et qui visent à trouver les \$725

Voir A-2, GOUVERNEMENT

éditorial en page A-4

\$600 millions pour le pétrole arctique

en page B-4

Sommaire

Annonces classées	D-2 à D-13
Arts et spectacles	C-7
Bandes dessinées	C-4
Bridge	D-13
Carrières et professions	A-8
Décès	D-15
Economie-finances	B-4 à B-6
Editorial	A-4
Feuilleton	C-8
Horoscope	D-13
Information régionale	A-7 à A-9
Marc Lestage	C-9
Monde	B-9, B-10, C-10, D-1, D-14 et D-15
Mot mystère	D-2
Mots croisés	D-4
Où aller à Québec	C-9
Page des lecteurs	A-6
Patron	D-4
Sport	C-1 à C-6
Télévision	C-8

météo

Ensoleillé aujourd'hui à Québec et dégelage progressif en allant vers l'Est, ce qui donnera du beau temps partout demain. Les maximums varieront de 8 à 15. détails en page D-2



Le Trans-Saint-Laurent fait la navette entre Rivière-du-Loup et Saint-Siméon.

Sur tout le Saint-Laurent

Hausse des tarifs de traversiers

par **Guy DUBE**

A compter de samedi, le 15 mai, les usagers des différents traversiers opérant au Québec devront ouvrir encore plus grand leur porte-monnaie pour pouvoir monter à bord.

A l'exception de la traverse Baie-Sainte-Catherine—Tadoussac, où la gratuité est maintenue, la plupart des tarifs pour utiliser les traversiers ont en effet été majorés, dans certains cas de plus de 300 pour 100.

Pour une moto ou un cyclomoteur, il en coûtera dorénavant \$1.50 (à l'exception du conducteur), alors qu'il en coûtait \$1 auparavant, conducteur inclus. Il s'agit là d'une augmentation de 33 1/3 pour 100, même en ne tenant pas compte du conducteur.

Pour une automobile, il en coûtera \$2 (sans conducteur), l'ancien tarif étant de \$1.50 (avec conducteur); une augmentation de 25 pour 100.

Pour un camion à quatre roues

(avec conducteur), le tarif avait augmenté de \$2; le nouveau prix est de \$7 (sans conducteur), une augmentation de plus de 300 pour 100.

Les exemples ci-dessus concernent la traverse Québec-Lévis.

En chute libre

Selon le président de la Société des traversiers du Québec, M. Jacques Clermont, l'autofinancement de la STQ était en chute libre

depuis quelque temps et il fallait à tout prix "freiner la tendance à l'augmentation continue du soutien financier de l'Etat à la STQ".

La STQ s'est alors adressée à la Commission des transports du Québec qui a finalement donné son feu vert à l'augmentation des tarifs.

Ces nouveaux tarifs devraient

Voir A-2, TRAVERSISERS
autres textes en pages A-3

Malouines L'étouffement anglais resserré

(D'après NYTNS, UPI, AFP, AP et Reuter) — L'Angleterre, sans attendre l'issue des négociations sur les îles Malouines, n'a pas cessé de bombarder depuis dimanche les positions argentines sur ces îles tant convoitées.

Les trois premiers bombardements, d'une quinzaine de minutes à chaque fois, n'ont fait aucune victime ni dégâts majeurs. Cependant, au moment de mettre sous presse, le ministère britannique de la Défense annonçait tout juste qu'une unité de la force navale britannique avait tiré un canon sur un navire de surface qui se trouvait dans la zone totale d'exclusion de 200 milles délimitée par Londres autour de l'archipel.

Un porte-parole du ministère a précisé qu'il a été fait état "d'une forte explosion" à proximité de la cible mais s'est refusé à toute précision supplémentaire.

C'est la première fois que les Britanniques annoncent qu'une cible a été atteinte, qu'une "forte explosion" a été décelée sur les radars, avant de savoir précisément quel type de navires aurait été touché.

La Grande-Bretagne a aussi passé une première commande aux forces militaires américaines en demandant au président Reagan de lui prêter un cargo KC-135 qui lui permettrait d'approvisionner de carburant ses bombardiers et ses avions de reconnaissance en plein vol. Ces avions sont basés, depuis le déclenchement de la crise, à l'île d'Ascension en plein milieu de l'Atlantique.

La junte argentine du gouvernement "devant la persistance de l'attitude agressive de la Grande-Bretagne" a annoncé tôt ce matin que tout navire ou tout avion britannique

Voir A-2 MALOINES

autres textes en pages D-14 et D-15

Traverse Matane-Godbout

Clients et employés absorberont le déficit

R.I.T.M.

par Michel CORBEIL
du bureau du Soleil

indiqué: "Nous ne sommes pas épargnés par les demandes de compressions budgétaires."

MATANE — Employés et utilisateurs feront les frais des mesures mises de l'avant pour réduire l'important déficit du service de traversiers reliant Matane, en Gaspésie, à Baie-Comeau et Godbout, sur la Côte-Nord.

En 1980 / 1981, la Société des traversiers du Québec a connu un déficit de \$3.2 millions pour la liaison de Matane à la Côte-Nord. Les chiffres préliminaires fixent cette perte à \$3.5 millions pour 1981 / 1982. Au cours de la prochaine année, la société d'Etat vise à ramener ce déficit à \$2.8 millions.

Pour les usagers, la réduction signifie surtout une hausse des tarifs. Hier, la direction de la société a annoncé des augmentations à compter du 15 mai pour l'ensemble de ses traversées. A Matane, il en coûtera désormais \$18 durant la saison estivale et \$17 hors saison pour le passage de chaque automobile, une hausse de \$5. L'annonce introduit la notion de tarif saisonnier et celle de catégories de piétons.

Les employés sont durement touchés par l'effort de compressions des dépenses. Le président du syndicat des employés de la traverse Matane-Baie-Comeau-Godbout, M. Charles Voyer, estime que 40 pour 100 des effectifs locaux de la société sont ou seront mis à pied.

Il y a quelques semaines, la direction a décidé la mise au rancart du "Sieurs-d'Amours", entraînant la fermeture de 29 postes; l'automatisation de la cafétéria et la fermeture de bar à bord du "Camille-Marcoux" raye sept personnes de la liste d'embauche de la société; la réduction annoncée récemment du nombre de traversées vers Baie-Comeau prive sept hommes affectés à l'entretien de leur emploi; les commis-péagers travailleront désormais à bord du navire en service et leur nombre est réduit de neuf à deux.

Personnel et service

En un an, la société a réduit de 50 le nombre d'employés dans la région. Le syndicat fait circuler un pétition protestant contre la diminution des effectifs et la baisse du nombre de traversées vers Baie-Comeau. En quelques jours, a affirmé M. Voyer, plus de 4,000 signatures ont été recueillies.

Joint hier, le président et directeur général de l'organisme gouvernemental, M. Jacques Clermont, a

"Non seulement nous ne connaissons pas de hausse du trafic, mais l'affluence ne cesse de diminuer. En 1977 / 1978, nous avons transporté 115,000 véhicules à la traverse de Matane. En 1981 / 1982, 99,000 véhicules l'ont utilisée. Pour les mêmes années, le nombre de passagers est passé de 332,000 à 274,000 personnes. Les statistiques font la preuve que la baisse de clientèle accompagne le ralentissement de l'économie sur la Côte-Nord."

Il y a bien peu de chances de revoir le "Sieurs-d'Amours" en opération puisque son élimination suscitera des économies approchant le million de dollars, a informé M. Clermont. Les chances sont aussi minces de connaître la révision de la décision d'augmenter le nombre de traversées du "Camille-Marcoux" vers Godbout au détriment de Baie-Comeau: selon M. Clermont, il en coûte moins cher d'appareiller vers Godbout et la clientèle, a-t-il ajouté, se dirige ou provient du secteur à l'est de cette ville.

Cet été, malgré l'abandon du "Sieurs-d'Amours", le "Camille-Marcoux" n'effectuera qu'une seule traversée supplémentaire par semaine, portant le nombre de 16 à 17 pour la période du 21 juin au 7 septembre. M. Clermont croit cependant que les usagers n'auront guère à souffrir d'une diminution de service.

"Si les gens se prévalent du service de réservation, il se produira un minimum d'inconvénients. Pour l'ajout de traversées, il faudra une justification économique." Pour le moment, le président ne croit pas que l'arrêt des activités dans les villes minières de la Côte-Nord, mettant à pied 10,000 métallos, entrainera une hausse de l'achalandage, mais, a-t-il rassuré, "nous répondrons à la demande".

Cet hiver, le Conseil économique de Matane a sollicité des traversées supplémentaires, notamment pour le trafic lourd. M. Clermont a répondu que la société a tenu compte de la demande en prévoyant que trois des traversées quitteront Matane vers Godbout à 5h le matin. "Elles ne sont pas réservées au trafic lourd, mais, elles répondent aux besoins des camionneurs." Les hausses de tarifs touchent durement ces derniers: à titre d'exemple, le passage d'une remorque, mesurant plus de six mètres de longueur et 2.4 mètres de largeur coûte \$24.36; à compter du 15 mai, durant la saison estivale, le tarif sera désormais de \$33.

La traversée à Rivière-du-Loup coûtera plus cher

par Guy DUBE

Il en coûtera dorénavant plus cher aux contribuables pour utiliser le traversier faisant la navette entre Rivière-du-Loup et Saint-Siméon.

La compagnie Clarke Transport, qui exploite les traversiers Trans-Saint-Laurent et Radisson, entre Rivière-du-Loup et Saint-Siméon, s'est en effet adressée à la Commission des transports du Québec en même temps

que la Société des traversiers du Québec, en vue de majorer ses tarifs.

La commission a accepté des augmentations de l'ordre de quelque 15 pour 100 en ce qui a trait aux passagers et aux automobiles, et de 20 pour 100 pour les autres véhicules.

Tout comme la Société des traversiers, Clarke Transport est subventionnée par le gouvernement pour exploiter ses deux traversiers.

Les traversées débuteront le 15 juin pour se terminer le 5 janvier 1983.



Malgré la mise au rancart du traversier "Sieurs d'Amours", la Société des traversiers du Québec ne s'attend pas à de longues files d'attente au quai de Matane, les dernières statistiques démontrant que l'affluence ne cesse de diminuer.

Matane—Godbout—Baie-Comeau	
Passagers:	
moins de 5 ans	gratuit
5 à 12 ans, passage simple	\$ 3.00
aller-retour	4.00
13 à 64 ans, passage simple	7.00
aller-retour	10.00
65 ans et plus, passage simple	3.00
aller-retour	4.00
Véhicules, excluant les conducteurs:	
bicyclette	gratuit
moto, cyclomoteur, motoneige	8.00
auto	18.00
véhicule de 6 m et plus de longueur et de 2,6 m ou moins de largeur	6.00 (le mètre)
véhicule de 6 m et plus de longueur et de plus de 6 m de largeur	9.00 (le mètre)
autres	sur entente
Note: les chiffres ci-dessus correspondent à la période estivale (du 15 juin au 15 septembre); en période hivernale, ces chiffres sont réduits de \$0.50 à \$1.00.	
Temps de la traversée: 2h20.	

Ile aux Grues	
Passagers:	
moins de 5 ans	gratuit
5 à 12 ans	\$ 0.50
13 à 64 ans	1.00
65 ans et plus	0.50
insulaire avec laissez-passer	gratuit
Véhicules, excluant les conducteurs:	
bicyclette	gratuit
moto, cyclomoteur, motoneige	4.00
auto	7.00
camion de 4 à 8 roues	9.00
camion de 10 roues et plus	12.00
véhicule d'un insulaire, avec vignette	gratuit
remorque et roulotte:	
— de moins de 6 m de longueur	7.00
— de 6 m et plus de longueur	15.00
traversée sur demande spéciale	110.00
Temps de la traversée: 30 minutes.	

Nouveaux tarifs des traversées

Québec-Lévis	
Passagers:	
moins de 5 ans	gratuit
5 à 12 ans	\$ 0.50
13 à 64 ans	1.00
65 ans et plus	0.50
avec laissez-passer	gratuit
Véhicules, excluant les conducteurs:	
bicyclette	gratuit
moto, cyclomoteur, motoneige	1.50
auto	2.00
camion de 4 à 8 roues	7.00
camion de 10 roues et plus	10.00
autobus	10.00
remorque et roulotte:	
— de moins de 6 m de longueur	3.50
— de 6 m et plus de longueur	12.00
traversée sur demande spéciale	110.00
Temps de la traversée: 10 minutes.	

Tadoussac	
La gratuité est maintenue.	
Temps de la traversée: 15 minutes.	

Rivière-du-Loup—Saint-Siméon (du 15 juin 1982 au 5 janvier 1983)	
Passagers:	
moins de 5 ans	gratuit
5 à 11 ans	\$ 2.50
12 à 64 ans	5.25
65 ans et plus (avec carte)	2.50
Véhicules, excluant les conducteurs:	
bicyclette	1.00
moto, cyclomoteur, motoneige	5.00
auto et camionnette	12.50
camions: 6,1 à 7 m	32.00
autres camions: prix sur demande	
remorque et roulotte:	
3 m ou moins de longueur	12.50
3,1 à 4,5 m de longueur	19.00
4,6 à 6 m de longueur	25.00
autobus	45.00
groupe de 15 à 30 personnes	4.75 (par pers.)
groupe de 30 personnes et plus	4.25 (par pers.)
Note: pour la période du 15 juin au 15 septembre, ajouter \$1 pour les autos, remorques et tentes-roulottes, et \$5 pour les véhicules de plus de 6 mètres de longueur.	
Temps de la traversée: 1h15.	

Ile aux Coudres	
Passagers:	
moins de 5 ans	gratuit
5 à 12 ans	\$ 0.50
13 à 64 ans	1.00
65 ans et plus	0.50
insulaire avec laissez-passer	gratuit
Véhicules, excluant les conducteurs:	
bicyclette	gratuit
moto, cyclomoteur, motoneige	1.50
auto	2.50
camion de 4 à 8 roues	7.00
camion de 10 roues et plus	10.00
véhicule d'un insulaire, avec vignette	gratuit
remorque et roulotte:	
— de moins de 6 m de longueur	3.50
— de 6 m et plus de longueur	12.00
traversée spéciale	110.00
Temps de la traversée: 15 minutes.	

Québec-Lévis Pour les Québécois, c'est gratuit

par Guy DUBE

Toute personne demeurant au Québec n'est pas tenue de payer, en tant que passager, pour la traversée Québec-Lévis-Québec, à la condition qu'elle détienne un laissez-passer.

Un laissez-passer annuel aux bureaux de la Société des traversiers, à Québec (à proximité du quai du traversier). C'est ce qu'a indiqué un porte-parole de la société, M. Jocelyn Fortier, hier, précisant que

peu de Québécois sont au courant de ce laissez-passer. Un Américain ou un Ontarien doit payer \$1 comme passager; si le Québécois ne s'est pas

procuré sa carte, il paiera lui aussi \$1. Quant aux enfants (5 à 12 ans), M. Fortier mentionne qu'il ne leur est pas nécessaire de se procurer un laissez-pas-

ser, le préposé aux billets pouvant juger, par l'accent ou la langue de l'enfant, s'il habite au Québec. Le tarif de \$0.50 est applicable aux enfants "touristes" seulement, précise-t-on.

ca
Le Comité des comptables agréés de Québec

BUREAUX A LOUER
Rue Godin, Ville-Vanier
681-7728

針灸 Clinique d'Acupuncture de Québec
L.G. Pelletier, D. Ac.
Vice-président de l'Association d'Acupuncture du Québec
SERVICE PROFESSIONNEL COMPLET DEPUIS PRES DE 10 ANS
360, boul. Charest est, suite 104 **522-2588**

AUJOURD'HUI
Voyez le cahier publicitaire de **SEARS**
INSERE DANS CETTE EDITION

SI VOUS AIMEZ LES PROBLEMES NE LISEZ PAS CE QUI SUIT...
Avez-vous déjà été victime d'un sinistre majeur? Et lorsque vient le temps de régler l'indemnité, comment prouver à votre compagnie d'assurance l'existence de tous vos biens... des complications majeures peuvent survenir. Pour QUELQUES SOUS par jour, nous possédons la solution à ce problème. Faites appel à nos services et dormez tranquille. En effet, sur demande, un de nos spécialistes se rendra à votre résidence, ou commerce etc. et consignera sur pellicule magnétique l'inventaire de tous vos biens. En cas de sinistre important, vol, incendie, vous n'aurez aucune difficulté à faire état de vos pertes. Le règlement de l'indemnité sera ainsi beaucoup plus RAPIDE et SUREMENT PLUS EQUITABLE pour vous.
Pour tout renseignement, composer (418) 872-4978
un représentant des Productions Jean-Pierre Légaré, spécialistes en audio-visuel, se fera un plaisir de vous aider à solutionner votre problème.

Qui dit mieux?

FEUILLES 4' x 8' x 11/16" Beau 2 côtés Châtaignier 26⁹⁵\$	Portes d'armoire Merisier solide. Plus de 50 grandeurs en inventaire Rabais de 43%
FEUILLES 4' x 8' x 1/2" Recouvertes lége ou jute naturel Rég. 39,95\$ Spécial: 17⁹⁵\$	PIN MARCHAND 1" x 6" 26¢ pi. lin. 1" x 8" 36¢ pi. lin. 1" x 12" 64¢ pi. lin.
TEINTURE REZ Choix de couleurs 11⁹⁵\$ le gallon	2 po. x 3 po. x 8 pi. de longueur. Economie 55¢ mercasou
TEINTURE OLYMPIC Couleur solide et semi-transparente. A compter de 17⁹⁵\$ 4 litres	2 po. x 4 po. x 8 pi. de longueur. Economie 95¢ mercasou
REVÊTEMENT CHAMPLAIN Noire Avec garantie 9 po. 79⁵⁰\$ toise	Payez et emportez seulement sur les items de l'annonce

Prix en vigueur jusqu'au 18 mai 1982. Cartes acceptées: VISA, MasterCard.

Une division de Canac-Marquis Grenier
Centre d'aubaines
CONTRE-PLAQUÉ MODERNE
1177 boul. Pie XI Val-Beaur-Telephone: 942-1911
HEURES D'OUVERTURE: lundi au mercredi 9h00 à 17h30, jeudi et vendredi 9h00 à 21h00, et samedi 9h30 à 12h00.

CONVOCAZIONE ASSEMBLEE ANNUELLE DES MEMBRES
Le Comité des Comptables Agréés de Québec convoque ses membres à l'assemblée générale annuelle qui aura lieu vendredi le 21 mai 1982 au chalet du Club Mont-Tourbillon au Lac Beauport. L'assemblée sera précédée d'un cocktail et suivie d'un repas et soirée dansante. A cette occasion, le Comité honorera deux de ses membres pour leur contribution exceptionnelle à leur profession et à leur milieu, soient M. Albert Garneau, c.a et M. Georges Lachance, c.a. Pour informations et réservations, M. Robert Fortier, c.a., 647-3151 (ANN)

La Clinique BELLEMARE ENR.
SPÉCIALITÉ: **VERRES DE CONTACT**
Toujours au même endroit
ÉDIFICE DU BOULEVARD **350, boul. Charest est**
Voisin du Spécialiste du Stylo STATIONNEMENT GRATUIT
522-3924

L'hôpital d'Amqui renvoie ses médecins

par J.-Claude PAQUET
AMQUI — Le conseil d'administration de l'hôpital d'Amqui adressait, jeudi dernier, une mise en demeure à ses omnipraticiens de confirmer par écrit dans les 24 heures leur engagement d'assurer les services

essentiels et ce, 24 heures par jour, sans quoi il accepterait les lettres de démission que ceux-ci avaient individuellement adressées au début du conflit, soit le 18 février dernier.

Aucun des huit médecins omnipraticiens attachés au centre hospitalier d'Amqui n'ayant répondu à cette mise en demeure dans les délais prévus, la direction de l'hôpital a décidé de rayer les omnipraticiens de son personnel et d'avoir recours aux services de médecins de l'extérieur, ainsi qu'à l'assistance des chirurgiens

de l'hôpital qui acceptent de répondre aux urgences de nuit.
Au cours du dernier week-end, deux médecins de Montréal sont venus assurer les services d'urgence et doivent revenir au cours du prochain week-end, pendant que la direction de

l'hôpital s'occupe de recruter de nouveaux médecins pour répondre aux services essentiels.
Rappelons que ce conflit a débuté en février dernier, alors que les médecins ont décidé de revendiquer un système d'honoraires fixes, plus adapté aux exigences d'une localité périphérique, un médecin pouvant être en effet appelé à effectuer plusieurs heures de garde pour des honoraires infimes en raison du petit nombre de

cas. La direction de l'hôpital se dit consciente de cette situation et a même porté les revendications des omnipraticiens auprès du ministère des Affaires sociales, mais ce dernier a répondu que compte tenu de la loi ainsi que des structures de négociations, il ne pouvait permettre que soit discuté le cas de chaque établissement concerné, affirmant d'autre part que "...quelque puisse être la pertinence des demandes des médecins d'Amqui, nous ne pouvons souscrire aux moyens de pression appréhendés".



Le directeur adjoint du corps policier de la ville de Lévis, M. François Magier, a reçu une plaque-souvenir, en étant reçu membre honoraire du groupe des "grands frères" du Québec métropolitain. Le relationniste Nabil Bedwani lui remet la plaque dans le bureau du maire Vincent Chagnon.

L'organisation des "Grands Frères" étendra son action

par Gilles PEPIN
du bureau du Soleil

LEVIS — Le groupe des "Grands Frères" du Québec métropolitain veut étendre son action sur la rive sud. Des hommes dévoués sont demandés pour répondre aux espoirs d'une vingtaine de garçons âgés de 7 à 14 ans et qui sont privés de père.

Le message est lancé personnellement par M. François Magier, directeur adjoint à la police de Lévis, qui a amorcé un travail de sensibilisation, notamment auprès de ses confrères œuvrant dans divers corps policiers sur le territoire.

Pour cela, M. Magier a été honoré du titre de membre honoraire, il y a

quelques jours, dans le bureau du maire Vincent Chagnon. Une plaque souvenir lui fut remise par le président Réjean Delisle et par le relationniste bénévole de l'organisation des Grands Frères à Québec, M. Nabil Bedwani.

Implanté à Québec depuis 1979, le mouvement des Grands Frères compte déjà une soixantaine de membres participants. Sur la cinquantaine de garçons qui attendent actuellement son aide, il ne s'en trouve pas encore un qui puisse compter en effet sur le dévouement d'un ami adulte domicilié sur la rive sud du fleuve.

En bref, voici l'offre d'emploi bénévole dont il s'agit: aider un jeune garçon privé de la présence d'un père soit à la suite d'un divorce ou d'un

décès; assurer à ce jeune une présence de 3 à 4 heures par semaine et réaliser avec lui des activités sportives, socio-culturelles ou autres. La rémunération sera une valorisation et un enrichissement personnels.

Celui qui en a le goût peut avoir plus d'information en communiquant par téléphone au numéro 683-3421. Des personnes ressources pourront aller le rencontrer et procéder à l'évaluation habituelle. L'engagement est généralement d'une durée minimale d'un an.

Un Grand Frère, c'est un homme marié ou célibataire, âgé d'au moins 18 ans, qui se porte volontaire pour aider bénévolement un "petit frère"

en devenant son ami et ne lui procurant l'amitié et la confiance dont tout enfant a besoin. Car le "petit frère" ne trouve pas dans sa famille ou dans son milieu immédiat le modèle masculin auquel il pourrait s'identifier.

M. François Magier se dit même convaincu que le mouvement des Grands Frères constitue une ressource précieuse dans la prévention de la délinquance. De toute façon, ajoute-t-il, le "grand frère" va aider le garçon privé de père, grâce à des conseils et l'amitié, à développer sa personnalité et à combler un vide.

Diplôme en sciences humaines à 18 femmes

THETFORD-MINES — Dix-huit femmes ont obtenu, le mois prochain, leur diplôme d'études collégiales au cégep de Theftford-Mines, tout en ayant assumé leurs responsabilités familiales.

Il s'agit des premières diplômées d'un programme d'études en sciences humaines adapté à la femme au foyer, qui a été instauré en 1979 par le service de l'éducation des adultes de l'institution. A l'é-

poque, 37 femmes s'y étaient inscrites. Deux ont terminé leurs études en décembre dernier et

achèvent leur première session à l'université. Seize gradueront le mois prochain, tandis que les

autres obtiendront leur certificat en 1982-1983. Seulement six abandons furent déplorés.

Épargnez sur vos achats de meubles et appareils ménagers

- Réfrigérateurs
- Cuisinières
- Laveuses et sècheuses
- Ameublements de différents styles
- Lave-vaisselle
- Téléviseurs
- Stéréos
- Lampes et fauteuils

Prix défiant toute compétition. Ameublements de 3 pièces à partir de \$727. Mise de côté. Modes de paiement, si désiré.

Paul Robitaille
504, La Canardière — 529-9488

Notre collection été... comme un soleil rayonnant!

Aux fraîches couleurs de la saison, notre plus grand choix de vêtements tout-aller et de prestige.

Des tenues sport gais... cotons légers, tissus resplendissants!

Et plus chics: robes, chemisiers, jupes et ensembles coquets, aussi confortables que seyants.

Venez prendre un coup de soleil dès maintenant!

salon Jade

Place Laurier Ste-Foy Atrium (Ancien Jade) 5555, 3e Avenue ouest Charlesbourg

ENSOLEILLEZ VOS JOURNÉES... ABONNEZ-VOUS!

647-3333

A. G. BOUSQUET ANTIQUAIRE
1178, Cartier-Québec 647-1522

VENTE 10% à 20%

Mardi, jeudi, vendredi, les 12, 13, 14 mai 1982. Sur certains articles d'argenterie, meubles, tableaux, porcelaine, etc.

Substance qui réduit les hémorroïdes

Substance exclusive qui soulage la douleur et enlève les démangeaisons.

Des expériences en clinique démontrent qu'une substance cicatrisante spéciale réduit vraiment les hémorroïdes sans causer de douleur. Elle soulage les démangeaisons et l'inconfort en quelques minutes.

Cette substance spéciale, Bio-Dyne, agit aussi à la cicatrisation des cellules et stimule la croissance de tissus nouveaux. De plus, dans maints et maints cas, une amélioration remarquable s'est maintenue durant des mois.

Seule PREPARATION H contient de la Bio-Dyne. En onguent ou en suppositoires. Satisfaction ou argent remis.

PRÉPARATION H

MODE 1982 LE PRÊT-À-MEUBLER MODULAIRE OFFRE SPÉCIALE

695\$

Mobilier de chambre en mélamine, coin de rangement ouvrant. Peut se vendre en modules séparément. Matelas et accessoires en sus.

Aussi ameublement complet comprenant mobiliers de cuisine et de salon et ce mobilier de chambre.

1 995\$

Stationnement sur le côté du magasin.

- Plan de mise de côté
- Visa, Master Card et American Express acceptées
- Financement offert
- 2 étages de meubles
- Commandes postales acceptées

LES AMEUBLEMENTS GAUDET ET FRÈRES INC.
681-6054

355, Marie-de-l'Incarnation, Québec

L'HUILE DE "ANTIROUILLE À L'HUILE MÉTROPOLITAIN" ... une formule améliorée par le "CRIQ" qui continue ses recherches...



ses, telles que la facilité de pénétration, l'adhésion, ainsi que la propriété d'éloigner l'eau ou l'humidité, tout en isolant les tôles des éléments nocifs de la nature.

Cette limpidité permet une meilleure application et une pénétration supérieure dans les tôles malgré la présence de saletés ou corps étrangers.

L'huile "métropolitaine" a ensuite subi une sévère analyse au Centre de recherches industrielles du Québec (CRIQ) afin d'en vérifier la valeur, tout en y apportant de nombreuses améliorations.

On a noté que les mécanismes des portières et des glaces fonctionnent beaucoup mieux dans le "fluide métropolitain". Les câbles de frein à main se portent mieux, les charnières de capot ainsi que nombre "d'articulations" sont mieux protégées et bien des bruits de carrosseries sont éliminés. 44,95\$ pour empêcher la rouille de détruire l'apparence et la valeur marchande de votre automobile, travail garanti pour un an, voici ce que les spécialistes d'Anti-rouille à l'huile Métropolitain du 2343, boulevard Hamel (entre Du Vallon et Henri IV) vous offrent du lundi au vendredi. Un appel à 687-5660 et nous vous prouverons que le "traitement" est plus efficace lorsque la température est plus chaude.

Les techniciens expérimentés d'Anti-rouille à l'huile métropolitain ne négligent aucun racoin de la voiture lors de l'application de l'huile spéciale qui donnera la protection désirée à votre carrosserie.

Le "traitement" anti-rouille de la firme Anti-rouille à l'huile métropolitain, du 2343, boul. Hamel, n'est certes pas le fruit du hasard ni

une "recette" inventée à partir de produits mystérieux. Il y a 5 ans, à Trois-Rivières, on a créé une formule à partir de données bien précises.

5,00\$ COUPON-RABAIS de rabais sur le prix régulier

ANTIROUILLE à l'huile Métropolitain

687-5660

valide jusqu'au 14 mai 1982

2343, boul. Wilfrid-Hamel, Duberger, (entre boul. du Vallon & boul. Masson)

Québec, mardi 11 mai 1982

LE SOLEIL
contente
son monde...
647-3333

Des dépanneurs Provi-Soir s'associent pour réclamer de meilleures conditions

par J-Charles GRENIER

Un vent d'insatisfaction souffle sur la chaîne de dépanneurs Provi-Soir dont les concessionnaires de franchise regroupent leurs forces et revendiquent de meilleures conditions d'association au groupe Proviso.

Ce regroupement de marchands s'est donné une association officielle en mars dernier sous l'appellation de "Association des détenteurs de franchise du Québec". En dépit de cette appellation, le recrutement s'est poursuivi jusqu'à maintenant presque exclusivement auprès des détenteurs de la franchise Provi-Soir. Cinquante d'entre eux ont adhéré à l'association dont 33 dans la seule région de Québec d'où émane le mouvement. Une vingtaine d'autres s'approprient à l'imitation à l'échelle du Québec où l'on compte quelque 170 dépanneurs sous la bannière Provi-Soir.

Le président du conseil exécutif de la nouvelle association, Guy Gervais, lui-même un détenteur de franchise Provi-Soir, a indiqué, hier, au cours d'un entretien avec LE SOLEIL, que le mouvement est né de l'insatisfaction de concessionnaires de Proviso mais qu'on prévoit éten-

dre le recrutement chez les autres détenteurs de franchise bien que les interventions de l'association visent à ce stade-ci la compagnie Proviso.

Griefs

D'ailleurs, les représentants de l'association ont rencontré au milieu du mois d'avril les dirigeants de Provi-Soir. Toutefois, le président Guy Gervais a indiqué que la compagnie tarde à se manifester depuis cette première rencontre et qu'il lui apparaît donc important d'accrocher le recrutement.

Parmi les éléments de griefs retenus par l'Association des détenteurs de franchise du Québec, apparaissent la durée du contrat liant le concessionnaire et Provi-Soir, l'établissement de la liste de fournisseurs ainsi que le statut du marchand affichant la bannière Provi-Soir.

Au sujet de la durée du contrat, le président Guy Gervais a dénoncé la conclusion de contrats devant être renouvelés après trois mois. Une durée minimum de un an lui apparaît plus convenable d'autant plus que le concessionnaire y va d'une mise de fonds qui peut atteindre annuellement entre \$35,000 et \$40,000 selon Guy Gervais.

Le mécontentement des marchands Provi-Soir tient aussi à la liste des fournisseurs, Proviso entendant imposer

ses vues exclusives ce sujet ce qui a d'ailleurs soulevé de récentes récriminations dans l'agglomération de Québec. Le président Gervais estime que les membres de l'association qu'il dirige conviennent bien de la nécessité de règles communes sous une même bannière mais qu'ils se refusent à l'imposition de carcans dont les justifications sont fort peu apparentes.

Enfin, Guy Gervais soutient bien haut que le détenteur de franchise, compte tenu de l'investissement important qu'il consent, a droit au chapitre. "C'est ainsi, dit-il, que son statut doit avant tout se rapprocher de l'entrepreneur indépendant que du simple employé salarié." C'est à la réalisation de ces buts que s'attache donc la nouvelle Association des détenteurs de franchise.

Cette nouvelle association, dont Rosaire Michaud est le président-fondateur et le recruteur, a comme objectifs généraux le regroupement des détenteurs de franchise du Québec ainsi que la promotion et la défense des droits de ceux-ci face aux pouvoirs publics et privés.

Bioshell: nouvelle usine

Bioshell Inc. a annoncé hier la construction d'une usine de transformation de résidus de bois en granulés combustibles, qui sera située à Lac-Mégantic.

Cette première usine du genre au Québec aura une capacité de production de 105,000 tonnes par an et coûtera environ \$5,7 millions.

Bioshell, filiale en propriété exclusive de Shell Canada, possède déjà deux usines semblables en Ontario. Les granulés produits annuellement par chaque usine constituent une source d'énergie renouvelable non polluante, équivalant à 47 millions de litres de mazout.

Mer de Beaufort Esso Ressources investira \$600 millions en cinq ans

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral et la société Esso Ressources ont signé hier six accords sur un programme d'exploration du potentiel des gisements de pétrole de la mer de Beaufort dans l'Arctique canadien, pour un investissement global de \$600 millions au cours des cinq prochaines années.

Par ses programmes de soutien à l'exploration dans le domaine de la prospection, Ottawa fournira entre 60 et 70 pour cent de l'investissement requis.

"Si vous lisiez les nouvelles la semaine dernière, vous aviez l'impression que la fin du monde était arrivée, eh bien non", a lancé le ministre de l'Énergie Marc Lalonde, faisant allusion à l'échec monumental d'Alsands, il y a quelques jours.

D'ici dix ans, l'industrie du pétrole prévoit investir quelque \$40 milliards dans les travaux de recherche et de mise en valeur de ces territoires du Nord.

"Cette entente n'est pas la première, et il y aura d'autres d'ici

quelques mois", a dit M. Lalonde en conférence de presse hier. Il a par ailleurs rappelé que, de l'avis des spécialistes de l'Énergie Canada, cette région de la mer de Beaufort et du delta du MacKenzie était la seconde après Hibernia au large de Terre-Neuve pour le potentiel en hydrocarbures.

L'entente prévoit en outre que la société Esso restituera dans cinq ans au gouvernement 50 pour cent des territoires immenses qui ont été cédés pour la prospection.

Ces accords vont dans le sens des principes de la canadienisation de l'industrie, le contenu canadien sera augmenté et la recherche et la prospection seront accélérées, a indiqué le ministre.

Au terme des cinq années de l'entente, le contenu canadien du projet tant au point de vue de l'équipement que de l'emploi sera d'au moins 80 pour cent. Ce programme prévoit qu'Esso devra forer au moins neuf puits, dont cinq en mer, et qu'un maximum de 19 puits pourront être forés.



Le ministre fédéral de l'Énergie, M. Marc Lalonde, est accompagné du président d'Esso Ressources, M. Robert Peterson, au moment de l'annonce de l'investissement hier, à Ottawa.

La SODEQ Beauce-Appalaches investit \$250,000 dans Nutribec

Paul-Henri DROUIN

SAINT-GEORGES — SODEQ Beauce-Appalaches Inc., en accordant un investissement de \$250,000 à la société Nutribec Ltée, devient ainsi le deuxième actionnaire en importance de cette société qui compte déjà 60 autres actionnaires.

C'est ce qu'a annoncé, en fin de semaine, M. Pierre-André Pomerleau, directeur général de la SODEQ Beauce-Appalaches Inc., lors d'une conférence de presse tenue à Saint-Georges, au siège social de la compagnie, en présence de MM. Georges-Octave Langlois, président, Pierre Vinet, directeur général de Nutribec Ltée et de Louis Bilodeau, chargé des commerciaux chez Nutribec Ltée.

"En accordant cet investissement, ajouta M. Pomerleau, SODEQ Beauce-Appalaches Inc. poursuit ainsi son développement en s'as-

sociant à une entreprise dynamique, liée étroitement au développement agro-alimentaire des régions Beauce-Appalaches, des Bois-Francs et du Québec dans son ensemble."

La mise en place de la société Nutribec Ltée, un manufacturier oeuvrant dans l'industrie de l'alimentation du bétail, remonte à 1975, suite à l'acquisition de Superweet et Moulées Miracle, toutes deux filiales de sociétés multinationales et dont en 1978 le groupe faisait l'acquisition de l'usine Maple Leaf Mills de Montréal, ce qui permettait à l'entreprise Nutribec Ltée de doubler sa production.

Aujourd'hui, a déclaré M. Pierre Vinet, "Nutribec Ltée possède des installations à Québec, Drummondville, Joliette et Montréal, ce qui lui permet d'offrir un service exceptionnel à ses clients meuniers et éleveurs du Québec."

"En 1981, les ventes de Nutribec Ltée se sont totalisées à \$35 millions et l'on escompte des ventes de \$45 millions au cours de la présente année", a souligné M. Vinet.

A savoir pourquoi Nutribec Ltée avait choisi la compagnie SODEQ

Beauce-Appalaches Inc. pour obtenir un investissement de \$250,000 soit le maximum permis par la loi comme investissement dans une entreprise, M. Pierre Vinet a tout simplement répondu "SO-DEQ Beauce-Appalaches Inc. est probablement la plus dy-

namique de toutes les SODEQ du Québec."

Nutribec Ltée comprend 65 points de distribution franchisés, répartis à travers l'Est du Canada et le capital-actions de cette entreprise est entièrement détenu par des gens du Québec soient: 50 pour 100 par les clients, 15 pour 100

par les employés, 8 pour 100 par des investisseurs privés, 21 pour 100 par la Société québécoise d'initiative agro-alimentaire et 6 pour 100 par la compagnie SO-DEQ Beauce-Appalaches Inc.

Nouveau produit
Profitant de son pas-

sage en Beauce, M. Pierre Vinet a annoncé "l'ouverture sur le marché de l'alimentation sèche pour chiens et chats: Croc Bouf". "Il s'agit d'une décision qui permettra sans aucun doute à Nutribec Ltée d'atteindre de nouveaux sommets", a conclu M. Vinet.

Depuis octobre La SODEQ a reçu 37 demandes

par Paul-Henri DROUIN

SAINT-GEORGES — Depuis le 1er octobre 1981, SODEQ Beauce-Appalaches Inc. a reçu 37 demandes d'investissements pour un montant approximatif de \$5,775,000 et en rapport avec ces demandes quatre ont été autorisées pour un montant total de \$495,000 et, à ce jour, deux ont été déboursés pour \$425,000. De plus, deux autres

dossiers autorisés l'an passé ont également été déboursés au cours du présent exercice pour \$254,000 ce qui fait que depuis le 1er octobre 1981, quatre dossiers ont été finalisés pour \$679,000 représentant une moyenne de \$170,000 par dossier.

C'est ce qu'a fait savoir M. Pierre-André Pomerleau, directeur général de SODEQ Beauce-Appalaches Inc., lors d'une conférence de

presse tenue à Saint-Georges de Beauce, dans le cadre d'une annonce d'investissement de \$250,000 à la société Nutribec Ltée.

Depuis le début de ses opérations, ajouta M. Pomerleau, "SODEQ Beauce-Appalaches Inc. a réalisé 23 investissements pour plus de \$2,200,000 dans 18 entreprises, soit une moyenne de \$122,000 par entreprise".

De ce nombre, a-t-on appris, quatre entreprises ont interrompu leur production, ce qui a amené SODEQ Beauce-Appalaches Inc. à reprendre sa participation en totalité dans une entreprise et, en partie seulement dans deux autres entreprises.

Il en résulte qu'aujourd'hui, nos 13 entreprises partenaires encore actives emploient 571 personnes et ont un volume d'affaires annuel de plus de \$51 millions, a déclaré M. Pierre-André Pomerleau.

1982 montrent un gain de 3.4 cents par action avant poste exceptionnel, soit le meilleur résultat depuis le début des opérations de SODEQ Beauce-Appalaches Inc.

Pour les quelque 1,266 actionnaires de SODEQ Beauce-Appalaches Inc., malgré une provision de \$81,000 pour pertes sur placements admissibles, a déclaré M. Pomerleau, l'on a maintenu un bénéfice de 1.2 cent par action, et la valeur au livre a par la même occasion augmenté à \$1.06 l'action.

D'après un rapport soumis aux actionnaires, une comparaison plus poussée par rapport à l'année précédente montre que les dépenses à la SODEQ Beauce-Appalaches Inc. ne représentent plus que 51 pour 100 des revenus comparativement à 60 pour 100.

Aussi, que les placements admissibles autorisés et signés depuis le début des opérations de la compagnie totalisent \$2,200,185 soit 55 pour 100 de l'avoir des actionnaires au 30 septembre 1981 et 53 pour 100 de celui du 31 mars 1982.

Autres résultats

Les résultats semi-annuels de la SODEQ Beauce-Appalaches Inc. pour la période du 1er octobre 1981 au 31 mars

NOMINATION GRAVEL LIQUOVINS INC.



François Fréchette

M. Roland Gravel, Président de Gravel Liquovins Inc., est heureux d'annoncer la nomination de M. François Fréchette au poste de Directeur des ventes de la compagnie. M. François Fréchette jouit d'une longue expérience dans les industries des boissons alcooliques et de l'alimentation. Gravel Liquovins représente entre autres les distilleries McGuinness et James Buchanan pour le scotch Black & White. De plus, elle importe des vins de choix comme le Mouton Cadet, de Rothschild; la Fiote du Pape, du Père Anselme; le Marquisat, de Pasquier Desjardins; le Côte de Beauce-Villages, de Ropiteau. (ANN.)

Groupement des assureurs automobiles



Pierre Bornais

Le Conseil d'administration du Groupement des assureurs automobiles a l'honneur d'annoncer l'élection de Monsieur Pierre Bornais président du conseil d'administration du Groupement.

M. Pierre Bornais est vice-président exécutif du Groupe Desjardins, assurances générales. Le Groupement des assureurs automobiles réunit tous les assureurs privés autorisés à pratiquer l'assurance automobile au Québec. (ANN.)

Ouverture de bureau ESTIMATEUR-QUANTITÉS

Monsieur Louis Warren est heureux d'annoncer l'ouverture de son bureau à compter du 17 mai 1982.

Ouvrant dans le domaine de l'estimation depuis vingt-cinq ans, il est membre de la Corporation des Economistes en Construction du Québec et du Canadian Institute of Quantity Surveyors.

6830, 5e Avenue est, Charlesbourg, Qué. Tél.: (418) 628-7264 G1H 3S1



LOUIS WARREN m.c.i.q.s.

OCCASION UNIQUE

Édifice à bureaux, Centre-ville, bâtisse commerciale, rénover à neuf, bureaux, tapis, air climatisé, chauffage électrique, près futur palais de justice. Attention professionnelle. Toute offre raisonnable acceptée. Directement du propriétaire.

A QUI LA CHANCE? 626-2254 - 529-7294



Apprivoisez l'interurbain avec la carte Interurbain de Bell Canada



La carte Interurbain de Bell Canada vous permet d'être vraiment efficace partout, en tout temps. Où que vous soyez, chez un client, chez un ami, dans une cabine téléphonique ou une chambre d'hôtel, vous pouvez faire vos appels facilement, sans hésitation, en étant toujours complètement à l'aise. Plus besoin de déranger qui que ce soit, de chercher de la monnaie, de faire facturer vos appels à un troisième numéro

ou de faire virer les frais... tout ce que vous avez à faire, c'est de fournir votre numéro de carte au téléphoniste. L'appel vous sera ensuite facturé* au numéro inscrit sur votre carte.

La carte Interurbain vous fera économiser un temps précieux et vous permettra, au bout du compte, de travailler encore plus efficacement. Faites-en la demande dès aujourd'hui en nous téléphonant sans frais au 1 800 361-7695.

*Tarif des appels acheminés par le téléphoniste.

La carte Interurbain. Laissez-la vous aider.

Bell

dépôts garantis

17 1/8% TAUX ANNUEL 3 ans

FIDUCIE PRÊT ET REVENU

850, Place d'Youville 692-1221
Galeries de la Capitale 626-1221

assurance-vie rentes de retraite

Nous oeuvrons pour obtenir le meilleur produit offert par la compagnie d'assurance qui répondra le mieux à vos besoins.

LÉOPOLD DÉSY & ASSOCIÉS INC.
Courtiers en assurance-vie et rentes de retraite

2425, boulevard Hamel
Québec, Qué. G1P 2H9
TÉLÉX: 051-31684

Léopold Désy, c.i.u., 681-6373

représentant pour la région de Québec du groupe Cotations d'annuités canadiennes Ltd.

DÉCÈS ET AVIS DIVERS

• rhétoriciens et amicales • funérailles • remerciements • mémoriam • services anniversaires • faveurs

705 AVIS DE DÉCÈS

BOISSONNEAULT, Pierre CAREAU, Raymond CHEEY, J.J. Henri DORION, Cécile FLYNN, Léopold Lr. GENEST, Jean-Paul M. GENOIS, Philippe MORISSETTE, Jean-Paul RICARD, Alice ROBERGE, Alice

BOISSONNEAULT (Pierre) — A Québec, le 9 mai 1982, à l'âge de 26 ans et 5 mois, est décédé Pierre Boissonneault, époux de Line Vachon. Il demeurait à Sainte-Foy. Les funérailles auront lieu mardi le 11 mai 1982 à 15h. Départ de la Coop. funéraire du Plateau 950 des Erables Québec

à 14h30 pour l'église St-Mathieu et de là au Jardin du repos où il sera inhumé. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, sa mère Mme Pierrette Boissonneault ses frères Denis (Myriam Nadeau), Marc, Roger, Steve, sa sœur Hélène, ses beaux-parents M. et Mme Rossier Vachon, ses beaux-frères et belle-sœur Jacques Vachon, René Vachon, Marie Vachon ainsi que sa nièce et plusieurs cousins et cousines. Prière de ne pas envoyer de fleurs compenser par un don à la Société canadienne du cancer. 619143

CAREAU (Raymond) — A Québec, le 7 mai 1982, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Raymond Careau, époux de dame Rita Boucher. Il demeurait au 166, 12ème rue, Québec. Selon ses volontés, il a été confié au crématorium Lépine-Cloutier Ltée 715 rue St-Vallier est Québec

Un service sera chanté mercredi, le 12 mai, à 14 heures en l'église St-François d'Assise où la famille recevra les condoléances une demi-heure avant la cérémonie. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants et sa belle-fille: M. et Mme Gaston Careau (Marie-France Roy), Mlle Andrée Careau, M. Serge Careau, ses petits-enfants: Christian et Patrick Careau, ses

soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: Mme Marie-Anne Boivin, Mme Emilia Lachance, Mme Aurélie Auger, Mme Jeanne-d'Arc Careau, Mme Cécile Careau, Mme Fernande Careau, M. et Mme Ralph Fleet, M. et Mme Douglas Fleet, M. et Mme Gilles Couturier, M. et Mme Claude Boucher, Mme Clarence Boucher plusieurs neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371. 611233

CHEEY (J.J. Henri) — Au Foyer St-Joseph, le 9 mai 1982, à l'âge de 83 ans, est décédé M. J.J. Henri Cheedy, époux de feu Adèle Levesque. Il demeurait au 107 St-Louis, Lévis. Les funérailles auront lieu mercredi le 12 mai à 10h. Départ de Gilbert & Turgeon Ltée 58 av. Bégin Québec

à 9h45, pour l'église Notre-Dame, et de là au cimetière St-David. Il laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles, Mme Henriette Mercier de Jacksonville Floride, M. et Mme Henry T. Cheedy (Pierrette Desrochers) de Montréal, M. et Mme Louis-V. Cheedy (Ghislain Rouleau) de Québec, M. Arthur Cheedy de Warthelloo, M. et Mme Gilles Vézina (Yvette) de Brasseur, M. et Mme Yves Chaveney (Hélène) de Charlebourg, Mlle Thérèse Cheedy de Brassard, frères, soeurs et belles-soeurs: Mme Louise-P. Dionne (Irene Cheedy), M. Léo Cheedy, Mme Aurélie Roch (Marguerite), M. et Mme Edgar Cheedy (Blandine Couture), ses petits-enfants, Patrick, Nicole, Danielle, Marilyn, Dany, Richard, Esther, Carol, Louise, Hélène, Yelena, Sylvie, Dolores, Patricia, Christian, Luc et Dany. Plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines. 614993

DORION (Cécile) — A Québec, le 9 mai 1982, à l'âge de 87 ans, est décédée Mlle Cécile Dorion, fille de feu Cyrille Dorion et de feu dame Philomène Paradis. Elle demeurait rue Paul-Comtois, Charlebourg. Selon ses volontés, elle ne sera pas exposée. Un service sera chanté mardi, le 11 mai

1982, à 14h, en l'église Ste-Maria-Goretti. L'inhumation se fera au cimetière de Charlebourg sous la direction de la maison Lépine-Cloutier Ltée. La famille sera à l'église une demi-heure avant la cérémonie pour recevoir les condoléances. Elle laisse dans le deuil plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines. Pour renseignements: 529-3371. 611233

FLYNN (Léopold CR.) — A Montréal, le 9 mai 1982, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Léopold Flynn, autrefois de New Carlisle, époux de dame Marie-Ange Chamard, père de Paul, frère de soeur Evangéline r.j.m., de Lucie, Noémie, Irene (Mme Henri Bévilion) et M. le juge Bernard (Dr Diana Kingsmill); son beau-père: Esdras Chamard; ses beaux-frères et belles-soeurs: Paul Chamard o.m.i., Paulette Chamard i.l., M. et Mme Jean-Marie Chamard (Reine Hamel), Simone Chamard o.s.c., Maurice Chamard o.s.c., M. et Mme Jean Cadieux (Franoise), M. et Mme Jean-Jacques Chagnon (Huguette), M. et Mme Jean Villemure (Ghislain), M. et Mme Claude Chamard (Marcelle Halé). Visites au salon funéraire

Lakeshore 560 Bord du Lac Dorval Québec de 19h à 21h. Service à l'église Ste-Jeanne-de-Chantal, rue de l'Église, Pointe-Claire, mercredi le 12 mai à 11h. Une offrande à la Société canadienne du cancer serait appréciée. 615189

GENOIS (Philippe) — A l'hôpital Laval, le 9 mai 1982, est décédé M. Philippe Genois, époux de dame Pierrette Guimond. Il demeurait au 1593 6ième Avenue, Grand-mère. Les funérailles auront lieu mardi le 11 mai 1982 à 15h à l'église de Charny et de là au cimetière paroissial. Selon ses volontés, le corps ne sera pas exposé. La direction des funérailles a été confiée à la maison Claude Marcoux Ltée 96 de la Fabrique St-Romuald Québec. Il laisse dans le deuil,

outre son épouse, ses frères, soeurs, Mme Delphis Martel (Irene), M. et Mme Jacques Nolin (Jeannette), M. et Mme Henri Genois (Bernadette), Mme Renée Genois (Ethel), Mme Georges Genois (Marguerite), ses beaux-frères et belles-soeurs M. et Mme Robert Paradis (Jacqueline), M. Gaston Guimond, Mlle Charlotte Guimond ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines. Pour renseignements: 839-8823. 616151

GENEST (Jean-Paul M.)



A Québec, le 10 mai 1982, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Jean-Paul M. Genest, époux de dame Gilberte Baril. Les funérailles auront lieu jeudi, le 13 mai 1982, à 14h. Départ de la Coopérative funéraire du Plateau 950, des Erables Québec

à 13h15 pour l'église St-Rodrigue et de là au cimetière Jardin du Repos. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Jean (Louise), Paul-Henri (Marguerite), Nicole, Jacques et Francine; ses petits-enfants: Jean, Hugo, Agathe, Paul-André et Marc; plusieurs beaux-frères et belles-soeurs, neveux et nièces. 611245

MORISSETTE (Jean-Paul) — A Québec, le 8 mai 1982 à l'âge de 67 ans, est décédé M. Jean-Paul Morissette, ex-directeur général du cégep de Trois-Rivières, époux de feu dame Stella Paquet. Il demeurait à l'Hôtelierie des Braves, 750, Chemin Ste-Foy. Les funérailles auront lieu mardi le 11 mai 1982 à 14h. Départ du funérarium

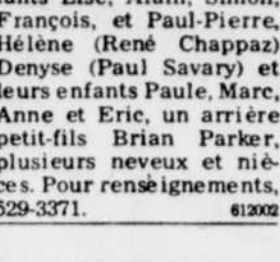
Lépine-Cloutier Ltée 975, rue Marguerite-Bourgeois à 13h45 pour l'église Saints-Martyrs et de là au cimetière St-Alphonse de Thetford-Mines. Il laisse dans le deuil, ses enfants: M. l'abbé Pierre Morissette, M. et Mme Félix Wouters (Andrée) de Trois-Rivières; ses soeurs et son beau-frère: Gilberte (Léo St-Sauveur) de Montréal, Mme Jeannine Drouin du New Hampshire, USA; ses beaux-frères et belles-soeurs: Mme Antonio Morissette, Mme J. Emile Morissette, M. Elias Lemieux, M. et Mme Yves Paquet, M. et Mme Henri Paquet, M. et Mme Jean-Jacques Paquet, M. et Mme Jacques Paquet, M. et Mme Marcel Paquet, Mme Georges Paquet, M. et Mme Aimé Paquet, M. et Mme Gérard Lamonde, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Compenser l'envoi de fleurs par un don à la Fondation du Québec des maladies du coeur Palais Montcalm, 995 Place d'Youville, Bureau 305, Québec G1R 3P1. 611231

PICARD (Alice) — A Québec, le 9 mai 1982, à l'âge de 67 ans, est décédée Mlle Alice Picard, fille de feu Edgar Picard et de feu dame Liliane Fisher. Elle demeurait au 19 McMahon, Québec. Selon ses volontés elle ne sera pas exposée. Un service sera chanté mardi le 11 mai, à 10h, en l'église St-Odile, l'inhumation se fera au cimetière St-Charles sous la direction de la maison Lépine-Cloutier Ltée. La famille recevra les condoléances une demi-heure avant la cérémonie. Elle laisse dans le deuil ses frères et soeurs, M. et Mme Arthur Picard (Claire Tremblay), Mme Louise Caron, Mme Cécile Bernard, Mlle Suzanne Picard; ainsi que plusieurs neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371. 615779

ROBERGE (Alice Demers) — A Québec, le 10 mai 1982, à l'âge de 85 ans, est décédée dame Alice Demers, épouse de feu M. J. Léonce Roberge. Les funérailles auront lieu jeudi le 13 mai à 15h30. Départ du funérarium

Lépine Cloutier Ltée 975, rue Marguerite-Bourgeois à 15h15 pour l'église St-Martyrs-canadiens et de là au cimetière Belmont. Elle laisse dans le deuil, ses enfants, Jean-L. Raoul, Paul, Hélène, Denyse, Suzanne, Louise, et leurs familles, Jean-L. (Florance Bernatchez) et leurs enfants Claire (John Parker) et Michel, Raoul (Marie Morin) et leur fils André, Paul (Marie DesRochers) et leurs enfants Lise, Alain, Simon, François, et Paul-Pierre, Hélène (René Chappaz) Denyse (Paul Savary) et leurs enfants Paule, Marc, Anne et Eric, un arrière-petit-fils Brian Parker, plusieurs neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371. 613002

760 FAVEURS OBTENUES FRERE Sauvageau



Remerciements au frère Sauvageau pour faveurs obtenues avec promesse de faire publier. P.F. 617779

GRANDS remerciements au St-Esprit, pour faveurs obtenus, avec promesse de faire publier. S.M.L. 615006

GRANDS remerciements au St-Esprit, pour faveurs obtenus, avec promesse de faire publier. H.P. 618442

GRAND remerciement au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. P.C. 615192

REMERCIEMENT à Soeur Marie-de-l'Incarnation pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. I.D. 601766

REMERCIEMENTS au Saint-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier. R.H.H. 640128

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. H.D. 615988

REMERCIEMENTS à la Vierge du Sourire et au

725 SERVICES ANNIVERSAIRES

POULIOT (Laura Thivierge) — Samedi le 15 mai 1982, à 10h, en l'église de St-Laurent, Ile d'Orléans, sera chanté le service anniversaire de Mme Samuel Pouliot (Laura Thivierge). Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 608623

760 FAVEURS OBTENUES

Remerciements au frère Sauvageau pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. P.F. 617779

GRANDS remerciements au St-Esprit, pour faveurs obtenus, avec promesse de faire publier. H.P. 618442

GRANDS remerciements au St-Esprit, pour faveurs obtenus, avec promesse de faire publier. S.M.L. 615006

GRANDS remerciements au St-Esprit, pour faveurs obtenus, avec promesse de faire publier. H.P. 618442

GRAND remerciement au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. P.C. 615192

REMERCIEMENT à Soeur Marie-de-l'Incarnation pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. I.D. 601766

REMERCIEMENTS au Saint-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier. R.H.H. 640128

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. H.D. 615988

REMERCIEMENTS à la Vierge du Sourire et au

ST-ESPRIT pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. B.L. 614570

REMERCIEMENTS sincères au St-Esprit, pour faveurs obtenus, avec promesse de faire publier. M.M. 616886

REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. A.W. 615885

REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. G.D. 615187

REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. G.C. 614438

REMERCIEMENT au St-Esprit, pour faveurs obtenus, avec promesse de faire publier. G.S. 615885

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. G.S. 614196

REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier. D.L. 615633

REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. G.L. 615880

ST-ESPRIT qui m'éclaircit tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui, dans tous les instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de la miséricorde envers moi et les miens. La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande; au bas mettre les initiales de la personne exaucée. M.A.B. 615007

SINCERES remerciements au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. J.A. 612012

SERVICES SPECIAUX

780 FLEURISTES LA HAYE FLEURISTE Albert La Haye 295 boul. L'Ornière, Loretteville 942-0167, 942-0887 607226

Advertisement for Lahaye Fleuriste, 1027, 3e Av. 524-4613 OUVERT DIMANCHE et FETES

790 MONUMENTS FUNERAIRES THERIAULT & FILS 710, TERE Avenue, Québec, 524-1561 604772

DÉCÈS ET AVIS DIVERS

Pour faire paraître un avis dans cette page, s'il vous plaît communiquer avec le Service des Annonces Classées.

647 3311

Le tarif est de 0,25 du mot (minimum 7,00) et 25\$ pour une photo. Les avis de décès sont reçus jusqu'à 10h.15 pour publication le même jour. Nous faisons parvenir à la famille une reproduction souvenire de chaque parution d'un avis de décès.

Aujourd'hui: L'heure de vérité approche

La guerre des Malouines. Map showing Malouines occidentales and Malouines orientales. Includes a portrait of a man.

Message aux habitants de l'archipel

LONDRES (AFP) — La Grande-Bretagne "espère encore arriver à un règlement négocié", a déclaré hier M. Cranley Onslow, ministre adjoint au Foreign Office, dans un message radiodiffusé à l'intention des habitants des Malouines. "Au cas où le bruit de notre bombardement de la nuit dernière et la réaction hystérique des Argentins vous conduiraient

à penser que nous comptons sur la seule force militaire", a dit M. Onslow, je voudrais vous assurer que nous espérons encore arriver à un règlement négocié. "Les prochains jours seront pleins d'incertitudes et de difficultés pour nous tous", a toutefois ajouté M. Onslow, qui a souligné que, pour permettre un règlement, "l'Argentine devra faire preuve de souplesse, et

je dois dire que jusqu'à présent cela n'a pas été vraiment évident." "Je pense que les gens ici, en Grande-Bretagne, se sont rendu compte de la réalité et réalisent que, s'il n'est pas possible d'assurer votre liberté sans sacrifices, il y a un prix à payer pour cela", a conclu M. Onslow dans cette émission journalière de la BBC intitulée "Nous appelons les Falkland".

Perez de Cuellar a pris le temps nécessaire pour mener sa mission

par Anne WEILL-TUCKERMAN NATIONS-UNIES, New York (AFP) — Le rôle de médiateur assumé par le secrétaire général des Nations-Unies, M. Javier Perez de Cuellar, dans le conflit des Malouines, donne au diplomate péruvien une dimension sur la scène internationale que des débuts extrêmement discrets ne laissaient pas prévoir, estime-t-on au siège de l'ONU. On connaissait les qualités d'excellent diplomate de M. Perez de Cuellar, à qui son prédécesseur, M. Kurt Waldheim, avait confié des tâches délicates de bons offices dans les questions de Chypre, d'Afghanistan et de Corée. Mais le chef de l'exécutif onusien avait, depuis son entrée en fonctions le 1er janvier, pris grand soin de s'abstenir de positions politiques publiques, soulignant que son impartialité ne devait pas être entachée pour réserver le cas échéant l'efficacité d'une intervention de sa part. La crise des Malouines lui a fourni l'occasion de ce rôle, et M. Perez de Cuellar, suivant sa philosophie personnelle, a procédé avec beaucoup de prudence, l'affaire étant d'autant plus délicate qu'elle mettait en cause un pays latino-américain frère, l'Argentine. Prendre le temps Le secrétaire général se trouvait en Europe lorsque la flotte argentine fit route vers les îles Malouines et que le Royaume-Uni demanda la réunion immédiate du Conseil de sécurité. Il ne rentra pas immédiatement au siège, laissant le conseil jouer le rôle que lui confère la charte en adoptant une résolution unanime qui demandait l'arrêt des hostilités, le retrait des forces argentines et la reprise des négociations entre Londres et Buenos Aires. De Genève, M. Perez de Cuellar suivit attentivement le déroulement de la crise par des contacts téléphoniques avec les ministres des pays en guerre, et avec le secrétaire d'Etat américain, M. Alexander Haig, qui avait assumé presque aussitôt une mission de médiation. Rentré à New York, le secrétaire général se borna d'abord à exprimer son émotion devant l'évolution des événements et les victimes du conflit et à enjoindre aux parties d'appliquer la résolution du conseil du 3 avril. Ce fut ensuite

l'attente de résultats des efforts de médiation en cours, américains d'abord, péruviens ensuite. M. Perez de Cuellar ne souhaitait pas se mettre en compétition avec eux, et souligna à plusieurs reprises qu'il n'était pas impliqué dans ces tentatives. Dans la "maison" onusienne, il mettait sur pied un groupe de travail sous la direction du haut fonctionnaire Rafeudoin Ahmed afin d'examiner tous les précédents à une intervention éventuelle de l'ONU dans une telle crise et recommander les modalités d'action possibles. Les idées A l'annonce des échecs successifs des efforts de médiation de M. Haig et du président du Pérou, M. Perez de Cuellar entra en action et remit aux parties un document contenant "les idées" qu'il avait élaborées à partir de l'étude du groupe de travail. Ces "idées", qui formaient l'armature d'un plan de règlement, se fondaient sur la résolution du Conseil de sécurité mais développaient les "articulations" d'un cessez-le-feu avec le retrait des forces en présence, le contrôle de ce retrait, les modalités d'une administration provisoire de l'archipel par l'ONU tandis que l'avenir des Malouines serait de nouveau soumis à des négociations entre les parties sous l'égide de l'organisation internationale. C'est ce plan qui fait depuis vendredi soir l'objet des entretiens que M. Perez de Cuellar tient presque sans discontinuer dans la salle de conférences attenante à son bureau au 38e étage du gratte-ciel de l'ONU. Assis d'un côté d'une longue table, entre M. Ahmed et le diplomate péruvien Alvaro de Soto, qui est devenu son principal adjoint dans cette crise, le secrétaire général fait face successivement au ministre adjoint des Affaires étrangères d'Argentine, M. Enrique Ros, et à sir Anthony Parsons, représentant du Royaume-Uni à l'ONU. Il examine point par point les "éclaircissements" ou concessions qui lui sont transmis de Buenos Aires et de Londres dans l'espoir, encore très prudent, que toutes les cases d'un plan de règlement pourront bientôt être remplies et que ce dernier suffira pour éviter la reprise active des hostilités.

Analyse de "l'homme des missions secrètes" du président Reagan

Portrait of Vernon Walters, ambassador to the US.

Une guerre "idiote" due au "machisme"

WASHINGTON (AFP) — Le général Vernon Walters, ambassadeur itinérant du gouvernement Reagan, a déclaré hier que le conflit des îles Malouines était "une guerre idiote" due au machisme des dirigeants argentin et britannique. "C'est une guerre idiote entre deux pays qui ont un tas de choses en commun", a-t-il dit au cours d'une conversation avec un groupe de journalistes et d'universitaires. "Ce que nous avons là est le problème de deux machismes, et le machisme des femmes est encore plus sensible que celui des hommes", a-t-il ajouté dans une allusion évidente à Mme Margaret Thatcher, première ministre de Grande-Bretagne. Le général Walters, spécialiste des missions secrètes pour les présidents américains, a accompagné le secrétaire d'Etat Alexander Haig dans la vaine navette diplomatique qu'il a entreprise pendant deux semaines entre Londres et Buenos Aires le mois dernier pour tenter de résoudre le conflit des Malouines. "C'est une guerre absolument sans objet", a-t-il encore déclaré en déplorant que les deux gouvernements aient fait preuve d'obstination dans les négociations. Le général Walters a estimé que la médiation américaine avait buté sur la contradiction entre l'insistance de l'Argentine pour que soit immédiatement reconnue sa souveraineté sur les îles Malouines, et l'insistance de la Grande-Bretagne pour que soit reconnu le droit à l'autodétermination des habitants de l'archipel. "Il y a eu un mauvais calcul des deux côtés", a-t-il dit en soulignant que la Grande-Bretagne aurait dû tenir compte depuis longtemps de la force du sentiment existant en Argentine pour la récupération des Malouines. Mais il a ajouté: "Les Argentins auraient pu obtenir presque tout ce qu'ils

voulaient s'ils avaient été plus patients." L'ancien directeur adjoint de la CIA a expliqué que la décision prise le 30 avril par le gouvernement Reagan de soutenir la position britannique et d'imposer des sanctions contre l'Argentine "n'avait pas été facile à prendre." "Nous avons dû peser l'aliénation de l'Amérique latine contre l'aliénation de l'Europe", a-t-il dit en ajoutant que finalement les Etats-Unis avaient dû s'opposer au principe du premier recours à la violence pour régler les différends. "Sinon, il n'y a pas de fin." Le général Walters a exprimé l'espoir à plusieurs reprises qu'une solution pacifique pourrait finalement être trouvée au conflit et "qu'il n'aura pas de conséquences à long terme" surtout pour la coopération des Etats-Unis avec l'Argentine.



Le secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar.